



« LES TACOTS DE VENIZY »



Porteur du projet :

« Les Amis du clocher et du patrimoine de Venizy »

Autres associations associées au projet :

Foyer rural et Amicale des sapeurs-pompiers de Venizy

Intitulé du projet :

Course de caisses à savon « Les Tacots de Venizy »

Lieu de la manifestation :

Descente du Montelard vers Vigny (environ 1km)

Date de la manifestation :

Dimanche 15 septembre 2024

En tant que financeur, vous avez soutenu notre projet et nous vous en remercions vivement.

Veillez trouver ci-dessous le bilan du projet et le bilan financier.

Préambule :

Comme l'an passé, c'est sur la longue descente du Montelard vers Vigny (plus d'1km) que la manifestation s'est déroulée. En effet, pour les participants ce parcours est suffisamment long, pentu, sinueux et donc très agréable. Il permet aux participants de s'exprimer et de rivaliser entre eux et toujours dans la bonne humeur. C'est aussi un vaste espace qui permet de recevoir aisément le public et installer les barnums et autres équipements comme les deux structures gonflables réservées pour les jeunes enfants. Les agriculteurs nous laissant leurs champs à disposition pour l'aménagement des lieux à notre convenance.

Enfin, le hameau du Montelard offre une vue panoramique exceptionnelle sur ce lieu remarquable qu'est la vallée du ru de la Fontaine. C'est par ailleurs l'occasion de faire découvrir et valoriser le patrimoine local et ces hameaux parfois méconnus du public.

Bilan qualitatif :

La manifestation était entièrement gratuite ainsi que l'entrée aux parkings aménagés pour le public au départ et à l'arrivée du parcours. Un parking spécial était réservé pour les participants avec leur véhicule et remorque.

Les nombreux bénévoles ont œuvré depuis des semaines voire des mois, pour une bonne réalisation de cette seconde course de caisses à savon, comme ces bénévoles venant de la Nièvre, de Chamvres, de Varennes ou de Saint Florentin, nous aider toute la journée.

Depuis le début septembre des panneaux de signalisation ont été créés et positionnés pour la circonstance pour faciliter la circulation.

Comme certains concurrents nous l'avaient demandé l'an passé, nous avons installé un tremplin facultatif à prendre avec un bonus de 5 secondes pour les plus téméraires. Nous avons également positionné deux chicanes le long du parcours dans le but d'ajouter un peu de difficultés.

Nous avons installé également un radar qui a eu beaucoup de succès auprès des concurrents qui pouvaient ainsi mesurer leur vitesse.

Pour le confort de tous, des toilettes sèches ont été conçues et installées par les bénévoles aussi bien au départ qu'à l'arrivée de la course.

Un mécène de Migennes nous a gracieusement offert 100 teeshirts avec le logo des caisses à savon.

De nombreux participants ainsi que le public nous ont félicité pour la qualité de la sonorisation tout au long du parcours.

Pour finir, cette seconde course a suscité des vocations, certains voulaient même déjà retenir leur participation pour l'an prochain !

Le beau temps a également participé à la très belle réussite de cette journée, malgré une légère fraîcheur.

Sécurité :

- Avant les essais du matin, vérification des caisses à savon et de leur conformité au règlement ainsi que le port du casque de protection pour chaque participant
- Parcours balisé avec de la rubalise et 300 ballots de paille installés le long du parcours
- Présence de 2 secouristes de la Croix Rouge Française
- Présence de commissaires de course revêtus de gilets jaunes pour une meilleure visibilité avec drapeaux jaunes à agiter en cas de besoin pour stopper la course
- Badges pour tous les bénévoles avec 3 numéros de personnes sur site à prévenir si besoin

Différents postes des bénévoles :

- Une dizaine de commissaires de course tout le long du parcours
- 2 espaces paiement
- 2 espaces buvettes
- 2 espaces petite restauration
- Tombola
- 2 Structures gonflables
- 2 Parkings public surveillés par 4 bénévoles
- 1 Parking spécial participants
- 2 Bénévoles pour la vérification et l'homologation des caisses
- 4 Commissaires de course au départ et à l'arrivée
- 2 Chronométrateurs à l'arrivée
- 2 Animateurs
- 2 Bénévoles pour la surveillance des structures gonflables

Bilan quantitatif :

Moyens humains : 62 bénévoles

Les associations « Les Amis du clocher et du patrimoine, le foyer rural et l'amicale des sapeurs-pompiers de Venizy assuraient le bon déroulement de la manifestation. Ils étaient aidés par de nombreux bénévoles du village et des environs.

Participants : 19 caisses à savon pour une cinquantaine de participants (plusieurs participants par caisse ainsi que les accompagnateurs) dont :
1 caisse de la Nièvre les autres venant des communes limitrophes ou du département.

Petite restauration assurée par l'amicale des sapeurs-pompiers :

Environ 300 repas servis et une quarantaine de sandwiches

Buvette assurée par le foyer rural :

Environ 400 bouteilles d'eau – sodas et bières servies

7 fûts de 30 litres de bière pression servis

Public :

Environ 500 spectateurs

Croix Rouge Française :

2 secouristes présents

1 enfant secouru suite à un traumatisme sans gravité avec retour au domicile avec ses parents

Matériel :

2 structures gonflables pour enfants (Anim'Enair)

10 barnums de la CCSA + chaises - bancs - plateaux et tréteaux

Tombola, lots et récompenses :

40 entreprises, commerçants ou personnes ont permis grâce à leurs dons ou lots de financer une grande partie de la tombola et des récompenses destinées aux 3 caisses les plus rapides, à la caisse la plus folklorique et récompenses aussi prévues pour les enfants puisque cette année, la course était ouverte aux enfants à partir de 10 ans.

Prix/récompenses :

3 coupes + récompenses pour les 3 caisses les plus rapides

1 coupe + récompense pour la caisse la plus folklorique

1 coupe + récompense pour la caisse enfant la plus rapide et récompenses aux 12 enfants ayant participé à la course

Divers – organisation :

4 réunions de préparation du Comité de pilotage

1 réunion COPIL avec les bénévoles sur site pour une meilleure préparation de la journée

1 réunion remerciement COPIL + bénévoles avec diaporama de la journée

Logo des « Tacots de Venizy » :

Logo/dessin qui figure sur toutes les décorations, panneaux, casquettes, bobs teeshirts créés pour la publicité de la manifestation.



Bilan financier :

LES TACOTS DE VENIZY BILAN FINANCIER 2024		
Désignation	Dépenses	Recettes
Subvention CCSA		500,00 €
Subvention municipalité Venizy		800,00 €
Inscriptions participants		190,00 €
Tombola + vente casquettes et teeshirts		1 042,00 €
Vente paille		250,00 €
Vente boissons et petite restauration		4 865,99 €
Petites fournitures (paille-gaz oil-frigo-casquettes/bobs-WC...)	1 239,90 €	
Achats boissons et petite restauration	2 367,66 €	
Convivialité	524,31 €	
Structures gonflables Anim'En Air	389,50 €	
Sonorisation	1 229,14 €	
Croix Rouge Française	280,00 €	
SACEM	144,33 €	

TOTAL	6 174,84€	7 647,99€
--------------	------------------	------------------

La recette de 1 473,15 € est redistribuée en parts égales (491,05 €) aux 3 associations qui ont œuvré pour que cette seconde course de caisses à savon sur le plan local soit une véritable réussite. L'engouement des participants et du public nous permet d'envisager une nouvelle édition l'an prochain avec possiblement de nouvelles modifications et améliorations.

Projet :

Ce genre de manifestation remporte de plus en plus de succès auprès du public d'une part et auprès des concurrents qui rivalisent d'ingéniosité pour décorer leur bolide et se parer d'accoutrements folkloriques, ce que le public apprécie grandement.

Il est donc envisagé de créer avec 3 autres communes du département (Tonnerre – Poilly et Villon) un mini championnat de caisses à savon folkloriques.

Cette proposition permettra aux concurrents de s'inscrire dans ces 4 manifestations s'ils le souhaitent et de créer ainsi d'une part une émulation entre eux et aux organisateurs de recevoir plus de concurrents voire de public.

Le participant le plus rapide au total des 4 courses se verra remettre un lot spécial en fin de ce mini championnat départemental.

Chaque commune se réservant toute liberté d'action dans l'organisation de la course.

